



MERS-LES-BAINS

Journal municipal

Hiver 2006 - n° 15



**DES TRAVAUX DE
MISE À NIVEAU ET DES
CREATIONS SYMPAS**



**HOMMAGE À DES
COMMERÇANTS
LOCAUX**



**LES ÉCHOS DE LA
VIE LOCALE**



**L'OFFICE DE
TOURISME INNOVE**



La médiathèque vous attend...



Mers en marche...

> UN RÉSEAU PLUVIAL REMIS À NEUF
RUE ANDRÉ DUMONT

> LA FUTURE RESIDENCE DE TOURISME
DU SITE CASINO

- 2006 -

**LA VILLE DE MERS VOUS
SOUHAITE UNE BONNE ET
HEUREUSE ANNÉE...**

MAIRIE DE MERS-LES-BAINS

Avenue Pierre et Marie Curie

80350 Mers-les-Bains

Tél : 02 27 28 06 60 - Fax : 02 27 28 06 61

<http://www.ville-merslesbains.fr>

Service social : 02 27 28 06 63

Services techniques : 02 27 28 06 64

Secrétariat de M. le Maire : 02 27 28 06 69 (sauf le mercredi)

> Horaires d'ouverture de l'accueil :

Lundi	de 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30
Mardi au jeudi	de 8 h 00 à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30
Vendredi	de 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30
Samedi	de 10 h à 12 h

Permanences des élus

MAQUET Emmanuel, Maire, Conseiller Général

Permanence : samedi de 10 h à 12 h et

en semaine sur rendez-vous.

Email : emmanuel.maquet@ville-merslesbains.fr

Permanence cantonale le dernier vendredi du mois de 14 h à 16 h à Ault.

- Adjoints -

THOMIRE Christian, finances, culture, tourisme :

samedi de 10h à 12h sur rendez-vous

Email : christian.thomire@ville-merslesbains.fr

DELEPINE Michel, social, patrimoine, cimetière :

Mardi (horaires au 02 27 28 06 63)

Email : michel.delepine@ville-merslesbains.fr

OBRY Yvon, personnel, associations, vie sportive, anciens combattants : les lundi, mercredi et vendredi matin sur rendez-vous

Email : yvon.obry@ville-merslesbains.fr

LETU Rose, affaires scolaires, enfance :

le matin sur rendez-vous

Email : rose.letu@ville-merslesbains.fr

HEDOUIN Jean-Paul, voirie, bâtiments communaux,

sécurité : vendredi matin sur rendez-vous

Email : jp.hedouin@ville-merslesbains.fr

DOUILLET Régine, environnement, espaces verts :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi matin sur rendez-vous

Email : regine.douillet@ville-merslesbains.fr

PERMANENCES ET NUMÉROS UTILES...

Permanences au Portillon

> **ASSISTANTE SOCIALE** :

Lundi de 14 h à 17 h (Sur rendez-vous, téléphoner au centre médico-social de Ault au 03.22.60.70.70.)

> **CENTRE RELAIS** : Lundi de 8 h 30 à 12 h

> **CONSULTATION DES NOURRISSONS** :

1er et 3ème lundi de 14 h à 17 h

> **SECURITE SOCIALE** : Mardi de 14 h 30 à 16 h 30

> **CRAM** : sur rendez-vous au 06.08.97.89.59.

> **MISSION LOCALE** : 2ème Mercredi de 14 h à 17 h

> **CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES** :

en Mairie de Friville-Escarbotin le vendredi de 9 h à 12 h

Collecte des déchets

> **Déchetteries** de Ault (03.22.60.79.78) et du Tréport (Ikos Services - 02.35.50.88.63).

> **Points d'apports volontaires** : disposés en de nombreux endroits, ils vous permettent de participer au recyclage des déchets (papier, carton, verre, plastique) et ainsi d'alléger la facture de leur traitement. N'hésitez pas à les utiliser.

> **Déjections canines** : des sachets et des containers sont à votre disposition sur l'esplanade et en centre-ville.

> **Encombrants** : ramassage tous les derniers jeudis de chaque mois (déposer la veille au soir uniquement).

Gendarmerie 02.35.86.14.66 ou le 17
Urgences santé 15 - Pompiers 18

A propos du journal municipal...

Si vous avez quelque difficulté à avoir votre propre exemplaire du journal municipal, sachez que vous pouvez le retirer à l'accueil de la mairie. (Pour toutes remarques ou suggestions : tél. 02.27.28.06.60).

JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MERS LES BAINS

HÔTEL DE VILLE - AVENUE PIERRE ET MARIE CURIE - 80350 MERS-LES-BAINS

TÉL : 02 27 28 06 60 - FAX : 02 27 28 06 61

Responsable de la publication : M. le maire de Mers
Conception, rédaction et photos : Ricardo Boimare
Impression : CJP - Andru - 80220 Gamaches

> TROIS QUESTIONS À...



> *Dans quelles conditions la ville de Mers aborde-t-elle 2006 ?*

2006 sera une année marquée par l'action. Elle se déclinera sous trois angles qui marquent notre vision de la bonne gouvernance.

- Le développement de l'habitat.
- Le développement de l'activité économique.
- L'amélioration du cadre de vie des Mersois.

Au coeur de ce triptyque, nous plaçons l'homme ; avec ses forces et ses faiblesses et la nécessaire fraternité d'une politique sociale innovante et moderne pour corriger ses excès.

Notre journal municipal vous permet de suivre l'avancement des projets, le tout étant marqué par la cohérence et par la volonté de réussir pour Mers.

> *Quelles sont les réalisations et avancées majeures qui devraient caractériser la vie municipale cette année ?*

Chronologiquement, le 10 février dernier, nous avons inauguré notre médiathèque municipale. Revu et corrigé, ce beau projet voit le jour dans des conditions financières acceptables pour Mers, avec la double volonté de permettre aux Mersois d'accéder à une offre culturelle de qualité, et à notre territoire d'être encore plus attractif.

Sur le plan du cadre de vie, les premiers chantiers du trimestre concerneront la réfection de trottoirs et de voirie. Si beaucoup reste à faire, nous devons constater aussi que le rythme actuel est ambitieux, et qu'incontestablement il nous permet progressivement de rattraper notre retard. Le chantier de gestion des eaux pluviales de la rue André Dumont actuellement en cours permettra d'améliorer considérablement la vie de ce quartier.

La construction de logements nouveaux et de qualité sera lancée dès le 2nd trimestre, et l'implantation de nouvelles activités commerciales en centre-ville permettra de mieux répondre à la demande.

En entrée de ville, les projets devraient également entrer en phase opérationnelle dès que l'administration nous aura donné son feu vert.

> *Y-a-t-il un message que la municipalité souhaite faire passer aux mersois ?*

Depuis 2001, nous avons réalisé les deux grandes étapes nécessaires à la relance de notre ville. Gérer au mieux les dossiers hérités du passé, et lancer les projets que vous aviez validés lors des élections de mars 2001.

En 2006, nous vous proposons une nouvelle étape pour notre ville. Elle n'est pas écrite, et nous vous proposons de rédiger ce nouveau chapitre tous ensemble.

Cette forme de démocratie directe nous permettra d'adapter notre ville aux exigences de transparence et de modernité du 3ème millénaire. Je vous invite à participer à ces réunions qui marqueront l'année 2006. Cette bonne gouvernance, c'est ensemble que nous pouvons la mettre en oeuvre. Je compte sur vous.

Bonne et heureuse année 2006.

Votre Maire et Conseiller général,

Emmanuel MAQUET.



AMÉLIORER LA STATION AUTANT QUE FAIRE SE PEUT...

● Assainissement : des travaux pour les rues Dumont et Barni

Les mersois s'en souviennent certainement, il n'était pas rare, lors des grosses intempéries, de retrouver trop régulièrement le centre-ville inondé lors des orages.

Dès 2001, un agrandissement du bassin de rétention, un drainage du chemin menant à Notre-Dame de la Falaise et la création de talus de protection avaient été effectués afin de lutter contre ces inondations. Depuis, un assainissement collectant les eaux pluviales du plateau de Blengues était fortement conseillé par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt afin de pallier les risques d'inondation. La municipalité a décidé de mettre en œuvre ces travaux.

Basés sur la pose de tuyaux et de collecteurs pluviaux, ces travaux sont entrepris rue André Dumont, mais aussi et dans une moindre mesure rue Jules Barni (dont les rejets échouaient sur la plage et qui seront réinjectés dans le collecteur de la rue Lebeuf), le tout pour un montant de 371000 euros TTC. Actuellement en cours, leur durée est estimée à 4 mois.

Les travaux projetés rue Lebeuf ont pour objectif de supprimer un rejet direct d'un mélange eaux usées/eaux pluviales sur le front de mer. En effet, ce secteur représente un point bas, dont l'évacuation des eaux pluviales se fait par l'intermédiaire du réseau d'eaux usées qui déborde alors régulièrement par trop plein. Le raccordement de ce secteur à une canalisation existante à 120 ml environ permettra de supprimer tout rejet direct et d'améliorer sensiblement la qualité sanitaire du front de mer.



Des collecteurs pluviaux sur des tuyaux de 600 mms seront posés rue Dumont. Trottoirs et enrobés seront refaits...

> Restrictions de circulation

Pour la rue Barni, du carrefour Raspail à la place Dabit la circulation sera interdite, que ce soit rue Barni ou esplanade Leclerc. Pour la rue Dumont, l'accès automobile à l'école « Les Tilleuls » sera interdit, il ne pourra se faire qu'à pied pendant la durée des travaux. Pour la partie haute de la rue Dumont depuis la rue Charles de Gaulle, la circulation sera possible dans les deux sens, mais ceux qui descendront devront faire demi-tour avant l'école. Seul le stationnement descendant est autorisé. La municipalité compte sur toute votre compréhension et votre esprit civique pour vivre dans les meilleures conditions cette période de travaux et vous en remercie. ■

● Voirie rue Martel : c'est fait !

Nous vous l'annonçons dans un précédent journal municipal, les travaux de voirie de la rue Charles Martel sont achevés et les usagers et riverains prennent maintenant plaisir à y passer chaque jour... ■



La rue Charles Martel est achevée...

● Ecole de Musiques : c'est fait aussi !

Nous vous l'annonçons également, les travaux engagés afin de faire évoluer l'Ecole Municipale de Musiques animée par François Ménard sont eux aussi achevés et le résultat est fort agréable... ■



Des salles attractives pour l'EMM...



Le chantier de la défense contre la mer est désormais quasiment achevé, en tous cas pour toute la partie qui concerne l'esplanade et le lieu-dit "La fée des mers". Si pour ces derniers quelques finitions sont en cours, le pied de falaise demeure en attente de son bouclage final et notamment financier...

Les mersois l'auront constaté, le chantier de défense contre la mer est aujourd'hui, et plus que jamais, une belle réalité au service de la protection des biens et des personnes.

Maintes fois par le passé, la Manche a prouvé combien elle pouvait être capricieuse et surtout violente, et qu'il fallait tenter de trouver la meilleure solution possible.

La solution étudiée, retenue et aujourd'hui mise en place devrait, outre le fait d'offrir une nouvelle esthétique particulièrement cohérente à l'esplanade, enrayer quelques 80% des franchissements d'eau de mer lors des conditions extrêmes.

Le chantier en est aujourd'hui à la réalisation de la tranche 2, c'est à dire le traitement de l'épi 2, celui situé non loin du lieu-dit "La Fée des Mers". Cet ouvrage ne présente plus aujourd'hui une hauteur suffisante, les galets pourraient passer sans mal par dessus et il faut y remédier.

Il serait en effet dommage de voir fuir ainsi les engraisages de galets, qui se sont produits à raison de 1000 tonnes par jour d'octobre à début décembre et grâce à des livraisons régulières assurées par des camions bennes.



D'un côté des enrochements, de l'autre des apports de galets entre les casiers formés par les épis, le tout pour une protection optimale...

Il demeure également l'aménagement de la descente du poste de secours qui doit être remise aux normes, ainsi que celui de la descente proche du restaurant Les Mouettes, assorti d'une révision du réseau pluvial. Ces travaux seront réalisés en septembre 2006.

Quant au devenir du poste de secours, le souhait de la municipalité est de l'habiller, d'améliorer son esthétique pour en obtenir un élément cohérent et bien intégré au sein de la nouvelle esplanade. Sollicité sur ce dossier, l'architecte Patrick Delamotte a accepté d'engager une réflexion sur le sujet.

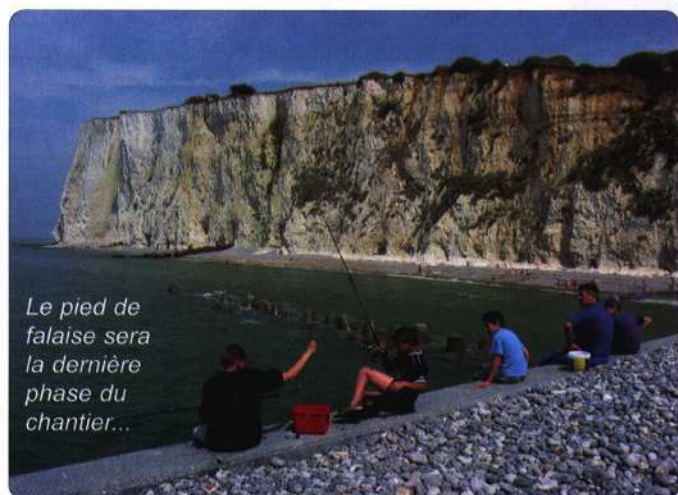
Côté prévention des grandes marées, les stocks de galets voulus ont été déversés

dans les temps, la glissière d'accès et la descente côté Tréport-Est spécialement aménagées pour le passage des engins ont été refermées provisoirement.

A propos du pied de falaise, la rembarde existante et qui avait été attaquée par la Manche a été démontée et mise à l'abri en attendant qu'une solution efficace et définitive soit trouvée.

"Nous travaillons sur le financement, nous avons eu des réunions en décembre qui ont permis de mieux cerner, et en toute objectivité, la forme finale que pourrait prendre l'aménagement du pied de falaise en fonction des observations de la commission des sites (DIREN)" indique Christian Thomire.

A ce sujet, l'enquête publique qui s'est déroulée en mairie n'a pas relevé d'objections particulières de la part des mersois et le commissaire-enquêteur a donc rendu un avis favorable...



Le pied de falaise sera la dernière phase du chantier...



LA QUALITÉ DE L'AIR À MERS-LES-BAINS...

Interpellée par des plaintes et des remarques de la part des Mersoises qui se plaignaient d'odeurs désagréables, de fumées et de poussières, la municipalité avait lancé une campagne de surveillance de la qualité de l'air en centre-ville et à l'aide d'une remorque laboratoire. "Atmo-Picardie" nous donne les résultats de cette campagne...

Une campagne de mesure a été réalisée par un laboratoire mobile, installé du 19 avril au 20 mai 2005 au cœur de la ville (sur le parking de la place du marché). Les mesures ont suivi l'évolution : du dioxyde de soufre (SO₂), des oxydes d'azote (NO_x), du monoxyde de carbone (CO), de l'ozone (O₃), des particules en suspension de diamètre inférieur à 10 μ m (PM₁₀), du plomb (Pb), des benzène, toluène, xylène (BTX), d'un ensemble de paramètres météorologiques.

"Cette campagne de mesure a pour objectif de dresser un premier bilan de la qualité de l'air ambiant en centre ville de Mers-Les-Bains. En fonction des résultats obtenus, une seconde campagne, mieux ciblée, pourrait être réalisée." précise Atmo.

> RÉSULTATS

A partir des concentrations en polluants qui ont été observées au cours de cette campagne de mesure, il apparaît que pour la période de mesure et sur le site du camion laboratoire :

- Les niveaux rencontrés en dioxyde d'azote (NO₂) sont équivalents à des sites de types périurbains, comme ceux de Camon (près d'Amiens), de Nogent sur Oise ou de Compiègne, n'ayant pas d'influence industrielle.

- Les concentrations en dioxyde de soufre (SO₂) sont supérieures aux différentes mesures réalisées en Picardie et révèlent une source d'émission provenant du Sud-Est par rapport au laboratoire.

- Les concentrations observées en poussières (PM₁₀) sont supérieures à celles mesurées par les différentes stations de Picardie. Il est possible que les niveaux relevés soient influencés par une source d'émission située au Sud du camion laboratoire.

- Les mesures en ozone (O₃), monoxyde de carbone (CO), plomb (Pb) et BTX restent conformes à la normale.



Une remorque laboratoire est restée un mois en centre-ville de Mers-Les-Bains...

> CONCLUSION D'ATMO PICARDIE

"L'ensemble des mesures effectuées est en deçà des seuils réglementaires, les concentrations relevées en NO₂, O₃, CO, Pb et BTX sont similaires aux différentes mesures réalisées par les différentes stations de Picardie au cours de la même période. En ce qui concerne le SO₂ et les PM₁₀, il semble que les concentrations relevées soient influencées par des sources d'émission respectivement situées au Sud-Est et Sud pouvant être d'origine industrielle."

NB : Selon la réglementation en vigueur, une odeur n'est que subjective, et bien que dérangeante, elle n'est pas la preuve de la toxicité d'un rejet. Quelques mersoises se sentant concernées ont assisté à la présentation d'Atmo-Picardie lors d'un conseil municipal en décembre et ont pu avoir l'im-

pression de rester un peu sur leur faim. Pour autant, ils y ont appris que la municipalité avait pu engager un dialogue constructif avec les représentants des éventuelles sources locales de ces nuisances et que de toutes façons les élus demeuraient vigilants. ■

● Des rondins pour la salle Prévert

Les abords de l'espace culturel Prévert ont été aménagés par le service des espaces verts, qui a entouré les massifs fleuris d'une fort jolie barrière de rondins de bois. L'occasion d'empêcher nos amies les bêtes d'y divaguer, il s'agissait en effet de maintenir cet endroit propre.



● Déjections : initiative privée

Un propriétaire riverain de l'esplanade du Général Leclerc a eu l'idée de faire sa propre campagne anti-déjections canines. Pour ce faire il a posé sur sa barrière une pancarte originale à l'intention des propriétaires d'animaux peu regardants. Pas mal, non ?





GRÂCE AUX INITIATIVES DES MERSOIS...

En octobre, Mers-les-Bains a eu le plaisir de voir son fleurissement général à nouveau primé par l'association des six cantons du Vimeu (ADEVIM 6). Une belle façon de souligner les efforts du service des espaces verts municipaux, mais aussi des particuliers et commerçants...

L'association des six cantons du Vimeu (ADEVIM 6) organise chaque année un concours de fleurissement.

Son objectif est bien sûr de souligner et de récompenser les initiatives locales en la matière. "Une commune propre et fleurie, en un mot valorisée, et c'est toute une image de marque à la fois touristique et économique qui se construit peu à peu et qui est perçue par les habitants et visiteurs" précise-t-on du côté des organisateurs.

Cette édition 2005 a donc une nouvelle fois permis à la commune d'obtenir une bonne place au palmarès.

Cette qualification s'impose en tant que vraie reconnaissance des efforts pratiqués par la commune depuis plusieurs années.

Seconde bonne surprise, le premier prix en catégorie commerce était attribué au coiffeur mersoï Jean-Pierre Monchaux.

Par le biais d'une petite réception à la salle Ernest Dailly, Mr le maire a souhaité souligner les efforts de ses concitoyens et ceux du service des espaces verts municipaux et les féliciter comme il se doit autour du verre de l'amitié.



La municipalité souhaite en effet souligner les efforts des mersoï, et les inciter autant que possible à poursuivre le fleurissement de leurs terrasses, clôtures de jardins ou balcons.



Le service des Espaces verts municipaux, mais aussi les particuliers, ont été reçus en mairie pour la remise officielle des diplômes...



Le coiffeur Jean-Pierre Monchaux et son épouse ont été récompensés de leurs efforts de fleurissement en catégorie commerce...

"La ville a elle-même beaucoup investi dans la propreté et le fleurissement. Nous ne pouvons fleurir partout car cela coûterait trop cher mais lorsque nous le faisons, et notamment dans le centre ville très fréquenté, nous le faisons pour tout le monde. L'enjeu de l'environnement est réel pour Mers-

les-Bains" confiait Mr le maire qui ajoutait : "Cette année, nos eaux de baignades devraient être de nouveau confirmées en catégorie A, donc d'excellente qualité. Nous pourrions alors, pourquoi pas, tenter d'obtenir le pavillon bleu d'Europe, ce serait une bonne chose pour la ville" . ■

● Les époux Robert passent la main après 50 ans...

Les élus, le président de l'union des commerçants Jean-Pierre Monchaux et de nombreux commerçants locaux ont tenu, par une petite réception au Parisien, à mettre à l'honneur les époux Christine et André Robert. Anciens propriétaires de la pâtisserie Le Millefeuille, Mr et Mme Robert viennent de prendre une retraite bien méritée après 50 années dans le métier de la pâtisserie et de la confiserie. Examineur au sein de la chambre des métiers, formateur de 34 jeunes apprentis dont certains aujourd'hui au sein de grandes maisons, André Robert raccroche ainsi la tenue qui symbolisait sa profession au quotidien. Créateur entre autres des Embruns, une confiserie inspirée du milieu marin, André Robert pratiquait aussi l'art du sucre, il avait aussi obtenu le label du vrai gâteau battu de Picardie. ■



● De la gym avec le club des aînés...

Le club des aînés que préside Bernard Leroy propose depuis début décembre une nouveauté, un atelier de gymnastique douce adaptée aux aînés. Tous les



quinze jours, le jeudi dès 17 h 45 à la salle des fêtes, c'est l'animatrice diplômée FFEPMM Christine Champion qui animera l'atelier de gymnastique. Le cours débute par un échauffement calme et en musique de cinq minutes, puis les mouvements sont peu à peu engagés dans le respect des possibilités physiques de la personne et sans jamais forcer. L'objectif est bien sûr de conserver son autonomie, de maintenir une activité physique bienfaitrice pour les aînés, hommes ou femmes et du 3ème ou 4ème âge. "Nous travaillons aussi l'équilibre et la mémoire" précise l'animatrice. Tarifs adhérents 1 euro, non adhérents 2 euros. A noter que dès janvier un autre atelier sera mis en place par le club, qui proposera alors de la danse de salon tous les 15 jours et en alternance avec l'atelier gym. ■

● Des médaillés lors des cérémonies du 11 novembre...

Au sein du square du monument aux morts et à l'occasion des célébrations du 11 novembre, deux anciens combattants ont été honorés par les élus et les représentants locaux des anciens combattants.

Appelé de la classe 60, affecté au 42ème Régiment d'Infanterie en Allemagne puis durant deux ans au CSTN de Colomb-Béchar en Algérie, Robert Demagny a été décoré de la Croix du Combattant, il a également reçu le Témoignage de Reconnaissance de la Nation.

Appelé en 1958 et après ses classes au 18ème régiment des transmissions d'Epinal, Daniel Boulay est incorporé à Oran en Algérie et au sein du 23ème régiment de travailleurs algériens. Il effectuera plus de 29 mois sous les drapeaux et a reçu les mêmes distinctions. ■



● Des départs en retraite au sein du personnel communal...

Cinq membres du personnel communal viennent de faire valoir leur droit à la retraite, une petite réception en leur honneur a été organisée conjointement à la salle Dailly par l'amicale du personnel et la municipalité.

La médaille de la ville a été remise à Mmes Evelyne Gransir et Mireille Petit, ainsi que Mrs Yvon Leducq et Christian Trousselle pour l'ensemble de leur carrière. Une cinquième personne était également concernée mais elle n'a pas souhaité participer à cette intention. M. le maire a retracé les parcours respectifs des heureux retraités.

Mme Evelyne Gransir était régisseur du camping municipal avant d'être affectée au nettoyage des bâtiments communaux, elle est à la retraite depuis février.

Mme Mireille Petit est entrée au service social en 1988 en qualité d'aide-ménagère, titularisée en 1992, elle est en retraite depuis août. M. Yvon Leducq est entré lui aussi en 1988 en tant qu'aide agent technique stagiaire. Titularisé un an plus tard, il est retraité depuis mars.



Quant à son collègue M. Christian Trousselle, celui-ci est entré à la ville en 1966 en tant qu'ouvrier professionnel première catégorie. Titularisé lui aussi un an plus tard, il achèvera sa carrière en tant qu'agent de maîtrise et est à la retraite depuis avril. Enfin, Mr Albert Guilbaut avait lui aussi fait valoir ses droits à la retraite, il est hélas récemment décédé. La municipalité adresse toutes ses condoléances à sa famille. ■

● ...Et des médaillées argent et or

Lors de la réception à l'occasion du départ en retraite des personnes citées ci-dessus, deux employées des services administratifs, toujours en activité, ont ensuite été honorées, il s'agit de Mme Michèle Follin et de la présidente de l'amicale du personnel communal Mme Florence Lebas.

Mme Michèle Follin est entrée dans les services administratifs de la mairie en 1966, elle totalise à ce jour plus de 39 ans d'ancienneté et a gravi tous les échelons. Elle est aujourd'hui rédacteur-chef et à ce titre, elle a reçu la médaille communale, départementale et régionale échelon or. Mme Florence Lebas a débuté en 1985, ayant gravi elle aussi maints échelons, elle est aujourd'hui rédacteur principal et a reçu la médaille d'argent. ■



● Philippe Lottin médaillé pour 30 ans

En décembre, Philippe Lottin a reçu la médaille d'argent de la Fédération Française de Musique. Directeur de l'harmonie municipale, 1ère division 1ère section, membre du groupe Pampana et du Brass Band de la Côte Picarde, la distinction lui a été remise par James Sac-Epée de la Fédération Musicale de la Somme et de France. Le maire-adjoint Christian Thomire et le président de l'harmonie Thierry Ridereau étaient présents. C'est pour sa carrière musicale d'une trentaine d'années, mais surtout pour ses multiples participations, créations et succès locaux que Philippe Lottin a été récompensé. ■





UNE RÉSIDENCE DE TOURISME POUR (ENFIN) ACHEVER LE SITE CASINO...

A l'issue de quatre ans de négociations et afin d'achever de manière cohérente le site Casino, les groupes Eiffage Immobilier et Nexity viennent de proposer un projet privé de résidence de tourisme. Un nouvel espoir pour Mers-Les-Bains...

Les mersois s'en rappellent, le site Casino lancé en 1990 n'a jamais été achevé et en particulier l'immeuble prévu en contrebas de la rue Sadi-Carnot.

Pour x raisons, -et après la construction des actuelles résidences Marine et Trimaran face à la mer, puis des immeubles d'habitation rue Carnot et Doumer, du cinéma et de l'espace Prévert-, les engins de chantier avaient quitté le site du jour au lendemain, laissant sur place et au beau milieu le "cube" du transformateur électrique et des piliers de béton armé et ferrailé jamais terminés. Ils y sont toujours.

Dès son arrivée en 2001, l'actuelle municipalité relançait le dossier et engageait des négociations avec Ludovic Cuvelier-Vasseur, représentant du groupe Eiffage Immobilier qui venait de reprendre l'ancienne société Hexagone Développement Immobilier (HDI), promoteur du



François Descamps (Nexity) et Ludovic Cuvelier-Vasseur (Eiffage Immobilier)

site Casino. Il n'était pas question, en effet, de laisser ce site prometteur en l'état, le site casino étant appelé, dès sa conception d'ailleurs, à servir de trait d'union cohérent entre la mer et le centre-ville.

"Quinze ans après, le site est toujours inachevé et un grand nombre

de des objectifs d'origine demeurent non remplis. Nous avons souhaité reprendre ce dossier. Aujourd'hui les locaux face à la mer sont vendus, la bibliothèque est lancée, l'extension de la base de planche à voile est réalisée, il est temps d'achever ce site. La réflexion initiale prévoyait une résidence pour personnes âgées, mais la mise en place de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) et le nouveau schéma de gérontologie modifient la donne. Il nous a paru concret de relier l'achèvement du site casino au devenir de Mers-Les-Bains, c'est-à-dire celui d'une station balnéaire et touristique, et donc de favoriser l'implantation d'une résidence de tourisme" indiquait Mr le maire lors de la présentation officielle à la salle Dailly le 13 décembre.

L'architecte Pierre Carlier présente aux différents représentants un aperçu de ce que pourrait être le projet final...



Même si le projet présenté par Eiffage Immobilier, Nexity et le cabinet d'architecture Carlier doit encore être affiné, il a un



UNE RÉSIDENCE DE TOURISME POUR (ENFIN) ACHÉVER LE SITE CASINO...

avantage, celui de réunir autour de la table des interlocuteurs variés, (les intervenants des différents groupes, la ville de Mers et l'architecte des bâtiments de France Mme Sauvage par exemple), mais aussi et surtout des interlocuteurs ayant une volonté claire et affirmée de faire enfin sortir ce projet des cartons à dessin.

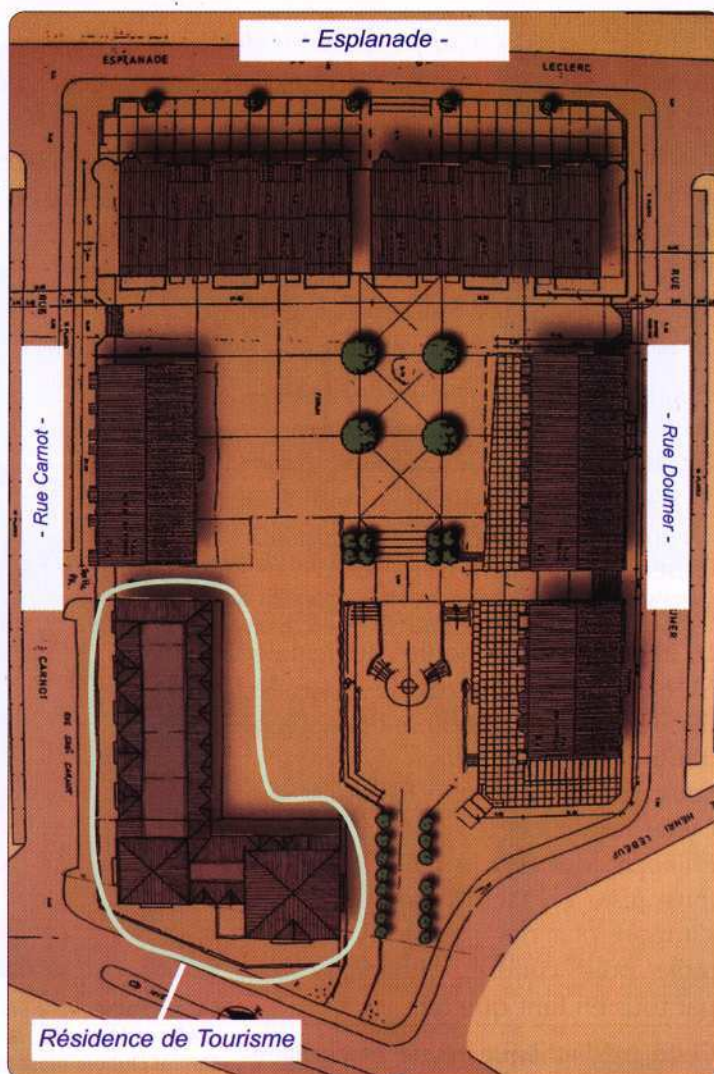
"Je vous le dis, cela se fera, c'est clair" affirmait le promoteur Ludovic-Cuvelier Vasseur, qui connaît bien la spécificité du dossier mersoïse et qui ajoutait "Ce qui a été fait n'est pas terrible, il fallait réaménager, trouver des solutions, un compromis intéressant". C'est donc une résidence de tourisme 3 étoiles de trente T2, trente T3 et vingt T4 avec petite piscine et balnéothérapie qui verra le jour sur le site casino, probablement pour une inauguration fin 2008 début 2009, le tout pour environ 6,5 Millions d'Euros (NB : projet privé n'engageant pas les finances communales).



Membre du groupe Vivendi, Nexity est également partenaire, il s'est vu confier le dossier du site mersoïse par Eiffage car il a déjà œuvré sur la côte picarde notamment au Crotoy. Côté gestion, c'est le groupe Lagrange qui, avec ses filiales type Vacantel, va gérer l'occupation de la résidence hôtelière, bien sûr souhaitée à longueur d'année ce qui correspond bien aux habitudes touristiques d'aujourd'hui. La résidence proposera tous les services hôteliers classiques mais pas de restauration.



La future résidence de tourisme pourrait ressembler à ceci, avec rez-de-chaussée commerciaux et une possible harmonisation sur l'architecture dominante...



La mer à deux pas, le tout dans un environnement architectural de haut niveau, c'est aussi ce qui est à retenir de ce projet valorisant, qui fera également travailler les entreprises locales pour sa construction et fonctionner le commerce local dès son ouverture. ■



Le site Casino, son "cube" central et ses piliers inachevés attendent depuis 15 ans qu'une fin heureuse soit trouvée au projet initial. Cette résidence est assurément un beau projet pour Mers.



Mers-Les-Bains a sa propre médiathèque depuis le vendredi 10 février. Avec entre autres l'aide de la direction des affaires culturelles (DRAC), et celle du Conseil Général de la Somme par le biais de sa bibliothèque départementale, c'est un fantastique outil qui vient d'ouvrir au sein de l'espace Prévert. Un outil cohérent, revu et corrigé dans sa forme initiale afin qu'il soit particulièrement adapté aux besoins et aux attentes des mersois de toutes générations...

Les mersois peuvent d'ores et déjà bénéficier d'un fantastique outil au service de la culture et des loisirs.

Il s'agit de la toute nouvelle médiathèque, qui a ouvert ses portes le vendredi 10 février au premier étage de l'espace Prévert de la rue Paul Doumer, le même que celui du Cybersite.

Avec les locaux du sous-sol de l'espace affectés à l'Harmonie Municipale Mersoise, ceux du rez-de-chaussée dédiés à l'art contemporain si bien traduit par l'association "Traverse", ceux du 1er étage alloués au Cybersite, avec le cinéma Gérard Philippe tout proche et la salle des fêtes juste en face, l'Espace Prévert s'impose plus que jamais en un véritable pôle culturel, reconnaissable par tous en tant que tel.

Cette médiathèque revue et corrigée est en effet une suite logique, une complémentarité qui ne fera que renforcer la spécificité culturelle mersoise.



La médiathèque a été inaugurée le vendredi 10 février par de nombreux officiels, dont le sous-préfet d'Abbeville, le député Jérôme Bignon, le président du conseil général de la Somme Daniel Dubois ainsi que divers responsables culturels du département et élus communaux.

Après une mise à niveau de l'étage et l'installation de tous les matériels et mobiliers nécessaires, la médiathèque vient concrétiser avec bonheur un projet initial vieux d'une dizaine d'années.

Ce projet n'avait jamais abouti pour x raisons, notamment une approche surdimensionnée et trop coûteuse par rapport aux besoins des mersois (pour rappel 1000 m2 sur 3 niveaux en 1990).

Expert auprès du département, conservateur en chef et directeur de la bibliothèque départementale de la Somme, c'est volontiers qu'Hervé Roberti a prêté son concours au projet, aidé par Bettina Datour, responsable de la bibliothèque de Saint-Riquier, avec laquelle des renouvellement réguliers de fonds d'ouvrages seront mis en place.

Côté municipalité, les sols ont été

changés, l'ascenseur initialement prévu remis en marche, du mobilier réinstallé, des matériels informatiques achetés pour le suivi des prêts et des différentes actions.

Animatrice du Service Culturel municipal, c'est Magali Dufrien qui prend la responsabilité de ce nouvel outil et qui a en charge son animation culturelle par le biais de la création d'évènements divers autour du livre, du conte, de la comédie ou du théâtre.

Des lectures de comédiens sur la plage ou au sein même de la structure pourront être proposées et, pourquoi pas, un salon du livre ou encore des cafés littéraires ? La réflexion est lancée afin de faire vivre cet endroit qui le mérite. L'animation de la médiathèque sera aussi assurée grâce à des bénévoles. Quelques mersois jeunes retraités ont d'ores et déjà pro-





C'EST PARTI POUR LA MÉDIATHÈQUE !

posé leurs services, ils seront sensibilisés à ce domaine particulier par la bibliothèque départementale. La municipalité les remercie d'emblée de leur sympathique engagement.

Quant à l'accueil de la structure, il est assuré par l'employée communale Fanny Filtner.

Côté dotation, un fond de départ de 3 à 4000 documents pouvant être traités par informatique a été prévu. Ces documents seront renouvelés environ 3 fois par an.

La médiathèque comprendra de nombreux ouvrages variés, des compact-disques musicaux, des malles éducatives sur des thèmes précis par exemple à destination des scolaires, et à terme des vidéos thématiques, par exemple sur l'architecture dominante à Mers et la mer. Par le biais de la création de cette médiathèque, la municipalité espère répondre de façon pertinente aux attentes de nombre de mersois de toutes générations et les y accueillir nombreux dès l'ouverture. A bientôt



Fonctionnel et lumineux, le premier étage de l'Espace Prévert a fait l'objet de quelques aménagements, grâce à la médiathèque il prend toute sa dimension positive d'espace culturel digne de ce nom...

- HORAIRES D'OUVERTURE ET FONCTIONNEMENT DE LA MEDIATHEQUE -

MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI L'APRÈS-MIDI DE 14 H À 19 H
LE SAMEDI DE 15 H À 18 H - ACCÈS POUR LES SCOLAIRES LE JEUDI
ABONNEMENT POUR LES MERISOIS DE 12 ANS ET PLUS : 15 EUROS PAR AN
GRATUIT POUR LES MOINS DE 12 ANS - EXTÉRIEURS : 20 EUROS PAR AN
(LE CYBERSITE ANIMÉ PAR BENOÎT AULIN FAISANT PARTIE INTÉGRANTE DE LA MÉDIATHEQUE, IL EN ÉPOUSE LES MEMES HORAIRES D'OUVERTURE)

● Cinéma Gérard Philipe : c'est reparti...



Autre bonne nouvelle, que celle de la poursuite de l'activité du cinéma Gérard Philipe ! Au moment où justement l'Espace Prévert allait prendre toute sa dimension, il eut été plus que regrettable de voir le cinéma fermé et son projectionniste Franck Michaux licencié. La priorité de la municipalité a donc été la réouverture au plus tôt de l'équipement qui appar-



tient à la ville de Mers. Celle-ci a donc signé une nouvelle convention de délégation de service public avec la société Cinépic, représentée par Jean-Pierre Michaux et spécialisée dans la distribution et le transport de films. Le cinéma Gérard Philipe est le premier géré par Jean-Pierre Michaux, il a réouvert le mercredi 23 novembre. Tous nos vœux...

L'église de Mers est un bâtiment communal. Après la réfection de sa toiture et le traitement de ses murs extérieurs, ce sont maintenant les quatre statues, encadrant le portail principal, qui viennent d'être restaurées et réinstallées par des spécialistes. Une belle opération qui permet à l'édifice de retrouver à peu de choses près son état d'origine...

Il y a plusieurs mois, l'une des quatre statues monumentales des saints évangélistes qui encadraient le portail principal de l'église, celle de Saint Matthieu, s'était effondrée sur le parvis. Les statues étaient victimes de l'usure du temps bien sûr, même si l'église ne date que de 1928-1930, mais aussi et surtout des pratiques de l'époque. En 1930 et faute d'autre matériau, on scellait les ouvrages de pierre et autres statues et ornements avec des armatures en fer. Avec l'humidité, le gel, les différences de température, celles-ci ont bien sûr rouillé, ont gonflé et ont finalement provoqué l'éclatement des pierres et leur chute.

Tout comme les statues, les dais (frontons) et socles originaux (en lien avec les évangiles : Saint Matthieu repose sur un homme ailé symbole de la généalogie du christ, Saint Marc sur un lion, Saint Luc sur un taureau et Saint Jean sur un aigle...) s'effritaient et menaçaient de s'effondrer eux aussi. Certains étaient déjà très détériorés.

L'ensemble avait donc été déposé pour restauration, et pendant ce temps des financements étaient recherchés auprès de l'Etat, du Conseil Général et de la ville. Ceci fait, les statues et leurs ornements viennent d'être réinstallées grâce aux bons soins d'une entreprise spécialisée.

Ce sont les établissements Legrand à Darnétal, près de Rouen, et qui ont justement travaillé pour la célèbre cathédrale, qui ont volontiers pris en charge la restauration des différentes pierres sculptées, les nettoyant même gracieusement au laser alors que ce n'était pas prévu dans le devis. Une attention à laquelle ont été sensibles Michel Delépine et les élus locaux. Depuis mi-décembre, les saints Matthieu, Marc, Luc et Jean ornent donc de nouveau et de toute leur splendeur la superbe façade de l'église. ■

Les saints évangélistes Luc et Jean >



< Les saints évangélistes Matthieu et Marc...

De nombreux élus et compagnons de Saint-Martin ont assisté à la réception officielle du statuaire qui s'est déroulée en présence de l'abbé Dominique-Marie Dupré...



Dernier volet d'un important chantier...

Construite en 1928, l'église avait fait l'objet, il y a un plus d'un an, d'une réfection totale de ses façades et de sa toiture, un dossier que le journal municipal vous avait alors présenté. Les toitures étaient fatiguées, les murs en briques avaient perdu leurs joints, certains ouvrages se désolidarisaient et menaçaient l'intégrité de l'édifice, bref l'humidité gagnait à l'intérieur et il fallait réagir vite. Supervisé par l'adjoint au patrimoine Michel Delépine, un important chantier avait alors été mené par la municipalité et ses partenaires institutionnels, l'église étant un bâtiment communal et se devant d'être entretenu comme tel. Le résultat est à la hauteur et le nouveau visage de l'église Saint-Martin permet d'être à nouveau confiant en son avenir. Pour autant, les murs intérieurs de l'église ne font que commencer à sécher lentement, il faudra sans doute des mois voire des années avant que celle-ci ne soit hors d'eau... ■

Lors de la réfection des voiries des rues Buzeaux et Duquesne, une idée avait germé, celle de conserver une trace des anciens trottoirs en pavés beige et noir. Celui de la rue Buzeaux portait encore partiellement sa mention d'origine, elle a pu être conservée...

Si toute la pertinence architecturale des villas mersoises, aujourd'hui classées et fort bien restaurées pour la plupart, transparait sans mal, l'intérêt de conserver certains de leurs trottoirs pouvait être moins évident.

Rue Buzeaux et rue Duquesne, il ne demeurait que des vestiges des trottoirs d'origine, en pavés beige et noir.

Mais pour ce qui est de la rue Buzeaux, -et au pied de l'ancien Grand hôtel du Casino devenu aujourd'hui "Résidence Côte d'Opale"-, les traces de la mention "Grand Hôtel du Casino", lisible sur le trottoir grâce à une alternance de pavés bicolores, étaient encore visibles. (A l'image de celles qui mentionnaient l'hôtel Astoria de la rue Carnot et que nous avons déjà évoqué dans un précédent journal municipal). D'où l'idée du service du patrimoine de conserver et de restaurer ces vestiges, si possible en récupérant des pavés d'origine.



Un telle mention établissait en effet un lien étroit avec le prestigieux passé de la commune littorale et celui de l'ancien hôtel.

C'est finalement grâce à la céramiste tréportaise Louise Bulcourt et sa société LMFB, habituée à travailler sur les villas mersoises (dont récemment sur une magnifique restauration de la villa Pomone), que des pavés ont pu être refaits à l'identique et dans les teintes de l'époque.

Une équipe a donc effectué la pose des nouveaux pavés, qui produisent un fort bel effet. Après l'ancien hôtel "Astoria" qui a récupéré avec bonheur son trottoir d'origine, c'est désormais au tour de l'ancien "Grand hôtel du Casino" d'évoquer discrètement son prestigieux passé. ■



L'équipe de pose au travail rue Buzeaux...



Le résultat définitif, tout à fait évocateur...

Des pavés conservés également rue Duquesne

Un trottoir de la rue Duquesne a également retrouvé ses pavés d'origine. Celui-ci ne possédait pas de mention, mais des riverains avaient émis le souhait, lors de la réfection de la voirie, de conserver au moins une section de trottoir en pavés anciens, des petits carrés de couleur beige et en oblique. Le service du patrimoine a volontiers souscrit à cette démarche... ■



● Les aînés choyés par le CCAS



> En décembre, une belle générosité a été possible grâce à de nombreux bénévoles, ceux-là même qui participent chaque année, à l'entrée de l'hypermarché local, aux collectes de denrées organisées sous l'égide de la banque alimentaire. Durant toute une journée, les bénévoles du CCAS ont recueilli les dons des clients qui avaient accepté d'acheter quelques produits supplémentaires afin d'aider les plus démunis. Plusieurs kilos de denrées alimentaires ont ainsi pu être récoltés, ils s'ajouteront à ceux déjà fournis par la banque alimentaire de la Somme. Le tout sera distribué tous les quinze jours, le vendredi après-midi, aux bénéficiaires de la commune par les membres du CCAS.

AVEC LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE...

< Les aînés mersois se sont vus offrir, à la salle des fêtes courant décembre par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) que gère l'adjoint Michel Delépine, un repas de Noël fort chaleureux. Depuis la fin des années 70, un repas de qualité était en effet offert chaque année aux aînés, l'occasion de vivre avec eux un moment d'amitié et de sympathie lors cet échange convivial.

La tradition a été poursuivie et même améliorée, puisqu'un repas sur le thème de Noël mais aussi un second au printemps est aussi offert. Les élus étaient ravis d'accueillir près de 200 aînés mersois au sein de la salle Aragon, fort bien décorée pour l'occasion.



- SERVICE SOCIAL -

Le service social est ouvert tous les après-midis sauf le mardi. Pour tous renseignements il suffit de contacter M. Michel Delépine ou Mme Sophie Leroux au 02.27.28.06.63.

LES AÎNÉS MERSOIS EN MAISON DE RETRAITE

La municipalité et son C.C.A.S, se souviennent de ses aînés en maison de retraite. Une visite annuelle est effectuée grâce à une liste fournie par les établissements. Afin que personne ne soit oublié, veuillez signaler à la mairie les noms des membres de votre famille ou voisins concernés. Votre solidarité nous aidera à mieux remplir notre mission. A l'avance, merci.

● Le point-relais ANPE : un atout local pour rechercher un emploi

Les demandeurs d'emploi peuvent consulter sur place au point-relais ANPE plus de 200 offres sur la Somme et la Seine-Maritime, actualisées en temps réel. Ils peuvent être guidés et aidés dans leurs différentes démarches et utiliser un ordinateur du cybersite pour rédiger leur Curriculum Vitae.

Les 1er et 3ème jeudis du mois, Nathalie Glachant, formatrice en insertion, propose un atelier multi-thèmes pour faciliter les recherches : rédaction de lettre de motivation, curriculum vitae, etc... Un atelier Internet peut aussi être organisé selon les demandes (consultation du site anpe.fr, envoi de candidature par mail, etc...).

Point-relais : 3 rue Paul Doumer (Espace Prévert) les lundi et jeudi matin de 9 h à 12 h - accueil et consultation d'offres, renseignements et aide à la constitution de dossier ou de démarches -

INFOS IMPOTS

NOUVEAUTÉ CETTE ANNÉE, VOUS RECEVREZ VOTRE DÉCLARATION DE REVENUS PRÉREMPLIE.

Certains revenus, connus de l'administration, seront déjà imprimés sur cette déclaration.

Il s'agit des salaires, des retraites, des allocations de chômage et des indemnités journalières de maladie. Pour cette raison, votre déclaration ne vous parviendra pas

comme d'habitude en février **mais au début du mois de mai**. Il est donc inutile de vous inquiéter et de vous rendre ou de téléphoner à votre service des impôts en février ou mars.

Les bulletins adressés par vos employeurs ou vos organismes de retraite vous parviendront à la date habituelle.



● LES NAISSANCES

JANVIER

AULIN Charles 13/01/2005

FEVRIER

CHABBAL Romain 17/02/2005

HEUX Cathy 09/02/2005

PICARD Tom 13/02/2005

TEXIER Melchior 13/02/2005

MARS

QUAILLET Donavan 16/03/2005

SAMPE Inès 02/03/2005

AVRIL

POHIE Kenzo 11/04/2005

TESSIER Léo 06/04/2005

VAIN Lucas 24/04/2005

MAI

DAUTRESIRE Maxence 31/05/2005

GERVOIS Naomi 03/05/2005

JUIN

LEFEVRE Tomline 05/06/2005

JUILLET

DENIS Enzo 18/07/2005

DREER Gaspard 29/07/2005

EVARD Enzo 18/07/2005

LEFEVRE Kaëly 25/07/2005

PESQUET Lucas 21/07/2005

AOÛT

LECONTE Juline 27/08/2005

ODELOT Léonie 17/08/2005

POUCHELE Jade 19/08/2005

SEPTEMBRE

BECQUET Rémi 07/09/2005

BELLEGUEULE Enzo 13/09/2005

WARGNIER Noah 19/09/2005

OCTOBRE

BEAUDRY Maryne 31/10/2005

HURIER Pakoly 12/10/2005

NOVEMBRE

DOUMEN Arthur 08/11/2005

LADIRAY Tom 11/11/2005

DECEMBRE

SAGNIER Amélie 15/12/2005

● LES MARIAGES

FOVET Jacky-PAPIN Sophie 12/03/2005

SIZAIRE Jérôme-BARBIER Isabelle 16/04/2005

GIFFARD Vincent -BOULAY Alexandra 04/06/2005

DEMEESTER Marcel-DEL COURT Sandrine 16/07/2005

PESQUET Sébastien-ANDRÉ Mylène 06/08/2005

OLIVIER Nicolas-VINCENT Isabelle 13/08/2005

● LES DÉCÈS

BARCENA Carlos 27/07/2005

BOUCHER Marguerite 22/12/2005

BOUDIN Eric 05/04/2005

CARON-CAVENEL Paule 18/07/2005

CHANTREL Marie-Monique 24/07/2005

CONSEIL Claude 27/11/2005

COULIER-DOUBLET Rachel 25/12/2005

CRESSON-THEROUDE Jeanne 28/11/2005

DERAY Guy 17/10/2005

D'HOCQUELUS-DUFOSSE Andrée 27/07/2005

DIEPPOIS Marcel 20/10/2005

DUHAMEL Roger 29/07/2005

EL GNAOUI Nouredine 09/08/2005

FATH-DESGARDINS Christiane 18/07/2005

GONDRE Jean 17/09/2005

GOSSE-DELABY Josette 21/07/2005

HAREL Patrick 06/10/2005

HECQUET Daniel 23/11/2005

HENNETIER Jules 06/09/2005

HONORE Jean-Marc 05/05/2005

HOTTIN-LEBEUF Madeleine 18/04/2005

JOLLY André 30/04/2005

L'HOMME Jean 10/01/2005

LAPIERRE Maurice 17/09/2005

LEGROUT Guy 05/11/2005

MAISON-SIFFLET Gisèle 31/01/2005

MULARD-BRUNET Henriette 29/10/2005

PIMONT-BERTRAND Valérie 25/11/2005

PONS Georges 14/04/2005

POULAIN Raymonde 13/04/2005

PRUVOST-DELOISON Marie-Jeanne 20/03/2005

ROBINOT Marc 15/03/2005

SAINT-LUC Evelyne 25/01/2005

SANNIER André 20/01/2005

SANPITE-BAILLEUL Denise 05/03/2005

SELLIER Christian 22/03/2005

TELEFUNKO Jean 05/05/2005

TIENNOT Philippe 18/09/2005

Afin de respecter les souhaits de certaines familles de ne pas voir publiées les informations les concernant, il se peut que des événements dont vous avez eu connaissance ne figurent pas sur cette présente liste. Par contre, et en cas d'oubli, n'hésitez pas à nous le signaler, nous l'insérerons lors d'une prochaine édition.



L'OFFICE DE TOURISME TISE SA TOILE SUR LE NET...

L'office de tourisme vient de mettre à la disposition de ses visiteurs une borne d'accueil internet, qui propose différents sites et liens en rapport avec le tourisme local, mais aussi régional, national et international. Cette borne permet donc, dès maintenant et à toutes personnes intéressées par des vacances en France mais aussi à l'étranger, de se renseigner utilement grâce à Internet.

Une partie des sites touristiques officiels que nous avons déjà publiés dans le journal municipal du printemps de cette année a été reprise dans l'offre globale proposée aux visiteurs, favorisée par de nombreux liens. Grâce à l'aide technique de Benoît Aulin, animateur du cybersite, cette borne internet permet aux visiteurs d'obtenir des informations touristiques sur la base d'une consultation libre et gratuite.

Les hôtes de l'office sont aussi à la disposition des mersoises qui souhaiteraient utiliser ce moyen afin de préparer leurs vacances. Les mersoises pourront en effet être accueillis le samedi matin et guidés dans leurs recherches. Le réseau des professionnels du tourisme leur sera accessible, celui-ci assure la promotion des destinations touristiques sur Internet mais aussi celle des hébergements en général.

Stations de ski et autres stations thermales, parcs d'attraction européens ou naturels régionaux, monuments nationaux et routes touristiques sont tous sur le net. ■



La nouvelle borne internet mise en place par l'office de tourisme a été présentée par le président Gilles Degouve, la coordinatrice Laurence Fortier et l'animateur du cybersite Benoît Aulin.



L'office de tourisme accueille de nombreux stagiaires dans le cadre de leurs études professionnelles. En décembre, c'est la jeune mersoise Betty Delestre, en baccalauréat professionnel Service en Milieu Rural (SMR) à la maison familiale de Flixecourt, qui a profité de son stage en réalisant entre autres un dépliant d'informations générales simples et claires sur la commune. Destiné aussi bien aux Mersoises et nouveaux arrivants qu'aux touristes, le dépliant est disponible à l'office et en mairie, il fourmille d'adresses très pratiques régulièrement remises à jour...

**PALMARÈS DU CONCOURS
D'ILLUMINATIONS DE NOËL 2005**

La remise des prix s'est déroulée à la salle Dailly en présence du Président Gilles Degouve, de M. le maire et des élus. Les heureux gagnants sont les suivants :

- Catégorie "Commerçants vitrines"

1er : Mr et Mme Blanchon du Millefeuille, 2ème : Cath'coiff, 3ème : O'Brien.

- Catégorie "Maison de ville"

1ère : Mme Driss, 2ème : Mme Hennegrave, 3ème : M. Vasselin.

- Catégorie "Pavillon"

1er M. Tulier, 2ème M. Desprès, 3ème M. Huray.

- Catégorie "Prix du public" (nouveau 2005)

M. Fabrice Plouard.

Tous ont reçu un petit cadeau autour du verre de l'amitié. Merci à tous et à l'année prochaine...

OFFICE DE TOURISME

Tél : 02.27.28.06.46

ouvert du lundi au samedi

de 10 h à 12 h et 14 h 30 à 18 h 30

43 rue Jules Barni - BP 60017

80350 MERS LES BAINS

Fax : 02.27.28.06.48

e-mail : officedetourisme@ville-merslesbains.fr

ville-merslesbains.fr
picardietourisme.com

tourisme.com
Siret 78065100600022



Lancé il y a quelques années par quelques potaches puis relayé par la municipalité, le premier bain de l'année est aujourd'hui une tradition originale toujours très suivie.



1er janvier
2006
1er bain

BRAVO À LUDOVIC POUCHÈLE

Le sapeur pompier Ludovic Pouchèle a fait preuve d'un beau courage à l'occasion de ce bain. Après qu'il ait été indiqué à tous que le bain était terminé du fait d'une météo peu clémente, l'un des baigneurs a toutefois poursuivi. Alors en difficulté, celui-ci était rejoint à la nage par Ludovic Pouchèle qui le ramenait vers la berge, rejoint par ses collègues pompiers. Ludovic Pouchèle n'a pas hésité à prendre un risque considérable et la municipalité lui adresse ses plus vives félicitations. Ludovic Pouchèle a reçu du Préfet de la Somme la médaille de la Reconnaissance de la Nation pour Actes de Bravoure et de Courage en date du 13 janvier 2006 à Amiens...





Les manifestations de l'Hiver



Renseignements : Office de Tourisme - tél 02.27.28.06.46.

> FÉVRIER

Vendredi 10 - Concert BERTRAND & ... à 21 h salle des fêtes ou cinéma (Service culturel municipal). Chanson française dans le cadre des "Petites scènes de la Somme". Tarifs : 10 - 6 ou 2 euros.

Bertrand & ... est un concentré musical éclectique, faisant fusionner le temps d'un concert une multitude de sons bigarrés et désarticulés (boîte à rythmes, grosse caisse, marimba, ukulélé...) : de la chanson française, alternative et exigeante. Bertrand développe un style bien à lui : des textes d'une grande sensibilité, un univers décalé et théâtral, une voix explosive. Entouré d'une formation de choix, Philippe RAK & ses instruments, Ilies KAMMARTI à la contrebasse & sax ténor, Marwen KAMMARTI au violon accompagnent ce qui se révèle être un menu où le public dégustera à la carte.



- Ouverture officielle de la médiathèque située au premier étage de l'espace Prévert, près du cybersite.

Samedi 25 - Loto des sapeurs pompiers à la salle des fêtes.

> MARS

Dimanche 5 - Guinguette orchestre du club du 3ème âge avec Guillaume Villain, à 14 h 30 à la salle des fêtes. Entrée : 9 euros.

Du vendredi 17 au dimanche 19 - Musiques celtes et Saint-Patrick à la salle des fêtes (Service culturel municipal).

> AVRIL

Dimanche 9 - Course cycloportive

Mercredi 12 - Course de la Côte Picarde internationale, coupe du monde des espoirs.

Vendredi 14 - Ciné concert dans le cadre des "Petites scènes de la Somme" 18 h au cinéma Gérard Philippe. Tarifs : 10, 6 ou 2 euros.

Où se renseigner ?

L'office de tourisme de Mers-Les-Bains est à votre disposition pour tous renseignements. N'hésitez pas à lui rendre visite à l'angle de la rue Jules Barni et de la rue Buzeaux. Les horaires sont les suivants : du lundi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h 30. Tél. 02.27.28.06.46 - Fax. 02.27.28.06.48

> Le saviez-vous ?

C'est cette année que Mers-Les-Bains fêtera le centenaire de son appellation officielle et définitive. Le 13 mai 1906 en effet, le conseil municipal de Mers demandait au préfet que Mers devienne Mers-Les-Bains, ceci pour

éviter la confusion avec Mers dans le département de l'Indre, où le courrier avait pris l'habitude de transiter. Auparavant, la commune fut aussi nommée Mers-lez-Tréport, puis Mers-sur-Mer et Mers-Plage... ■

Expos d'art contemporain au centre Prévert, rue Paul Doumer du jeudi au dimanche de 15 h à 19 h, entrée libre

> 6 janvier - 12 février

Bertrand LAURENT, peintre - Franck BRODIER, vitrailliste

> 16 février - 19 mars

Momcilo MILOVANOVIC, sculpteur - KVASILI, peintre

> 23 mars - 30 avril

Jean SUZANNE, sculpteur - Franck DUMINIL, peintre

> 4 mai - 4 juin

Manuel RUIZ-VIDA, peintre - Liliane HEIDELBERGER, sculpteur

> 8 juin - 9 juillet

Eve LUQUET, peintre - Ina KWON, sculpteur

> 13 juillet - 20 août

Pilar DOMINGUEZ, peintre - Pascale PROFFIT, sculpteur

> 24 août - 24 septembre

Christophe LOYER, sculpteur

> 28 septembre - 12 novembre Quartier libre

Vincent MIRGUET, peintre - Yann LEHARANGER, sculpteur

DRANE, sculpteur - Juliette GUERRIER, peintre

Melanie VAN BERKUM HOEFKENS, peintre

> 16 novembre - 17 décembre

Maurice DEBRENNE, sculpteur - Jean-François DANQUIN, peintre



Association " Traverse "

Claude Larcher

10, Rue Sadi Carnot

Tél/Fax : 02 35 86 11 85

ou 02 35 86 51 29

E-mail : traverse80@free.fr

● Les villas du Secteur Sauvegardé sur Internet : information

Le service départemental de l'architecture et du patrimoine et son responsable l'architecte des bâtiments de France, Mme Marianne Sauvage, nous prie de bien vouloir porter à la connaissance des propriétaires des villas du Secteur Sauvegardé les informations suivantes.

"Dans le cadre du projet national de numérisation initié par le Ministère de la culture et de la communication, le service départemental de l'architecture et du patrimoine de la Somme (SDAP) a proposé l'étude des façades du secteur sauvegardé de Mers les Bains.

A notre grand plaisir, ce projet a été retenu par la Direction Régionale des

Affaires Culturelles (DRAC) dans le cadre du plan de numérisation régional des documents patrimoniaux.

Depuis juin 2005, la prise de vue systématique de toutes les façades du secteur sauvegardé a été entreprise puis enregistrée avec une notice technique descriptive.

Pour le moment, ces documents ne sont consultables que par les S.D.A.P. de France en tant qu'outil de travail.

L'étape que nous nous apprêtons à franchir consisterait à basculer ces données sur Internet de manière à ce qu'elles soient accessibles au grand public.

Tous les clichés ont été pris depuis le domaine public. Toutefois, il serait

judicieux qu'une information générale des propriétaires puisse avoir lieu afin que d'éventuels refus catégoriques de voir sa façade exposée sur Internet se fassent connaître." ■

Marianne Sauvage, chef du service, Architecte des Bâtiments de France.



● Délinquance : quelques conseils aux personnes âgées

On peut penser qu'à Mers-Les-Bains, petite commune agréable du littoral picard, on est somme toute peu concerné par la délinquance. Mais celle-ci n'est hélas jamais bien loin, elle se manifeste le plus souvent par des dégradations qui coûtent cher à la collectivité publique et donc aux contribuables locaux. Mais elle peut aussi se manifester par des vols ou des agressions et c'est inacceptable. Quelques recommandations utiles...

Les personnes âgées sont trop souvent les victimes de la lâcheté et de la ruse de certains agresseurs. Ces quelques indications tirées d'une brochure officielle éditée par les Ministères de l'Intérieur et de la Défense vous sont proposées afin de vous apporter quelques conseils pratiques.

La délinquance n'est pas toujours une fatalité. En mettant en application quelques règles simples de vie en société, il est possible de s'en prémunir.

La gendarmerie nationale s'est engagée dans une démarche de proximité. Plus proche de vous, elle tend à mieux assurer votre sécurité.

Les gendarmes de votre commune, soit ceux de la brigade du Tréport, sont vos interlocuteurs privilégiés. N'hésitez pas à leur faire part des situations qui vous semblent inhabituelles. Ils sont là pour vous écouter, vous conseiller et vous aider.



COMMENT FAIRE APPEL AUX SERVICES DE GENDARMERIE ?

En cas d'urgence, faites le **17** sur votre téléphone fixe, le **112** avec un portable. Selon le cas, une équipe de gendarmerie sera aussitôt dépêchée sur les lieux.

Dans les autres cas, composez le numéro de votre brigade de gendarmerie soit celle du Tréport au **02.35.86.14.66**.

La sécurité, c'est l'affaire de tous

L'isolement est un facteur d'insécurité. Ne restez pas isolés, participez à la vie de votre quartier.

Adhérez à la vie locale (associations, clubs de retraités). Rencontrez d'autres personnes (parents, voisins, responsables d'associations, etc...) susceptibles de vous assister dans vos démarches quotidiennes.

Les services publics de la gendarmerie sont à votre disposition pour assurer votre sécurité et celle de vos biens. Déposer plainte est un droit, c'est aussi un devoir qui permet aux professionnels de la gendarmerie de connaître un fait sanctionné par le code pénal. Ils pourront ainsi en rechercher les auteurs qui seront déférés à la justice.

> Comment vous protéger contre le vol à la tire (pick-pocket) et le vol à l'arraché (arrachage du sac à main)

Faites-vous accompagner par un parent ou un ami lorsque vous allez percevoir votre pension ou autre revenu et dissimulez aussitôt vos espèces.

Ne vous promenez pas dans la rue avec un sac ouvert et facilement saisissable par un passant. Tenez votre sac en bandoulière plutôt qu'à la main. Evitez de transporter sur vous d'importantes sommes d'argent et n'arborez pas de bijoux trop voyants.

Marchez toujours face aux voitures, hors des zones d'ombre et plus près du mur que de la route, en tenant votre sac du côté opposé à la chaussée. Si un individu vous suit, n'hésitez pas à vous rapprocher des autres passants

ou à entrer dans un lieu animé : en cas d'agression, n'hésitez pas à crier au secours.

Méfiez-vous des gens qui semblent vouloir vous rendre service ou qui veulent un renseignement. Il peut s'agir d'un prétexte pour profiter de votre inattention et dérober votre portefeuille ou tout autre bien.

Méfiez-vous des deux roues qui empruntent subrepticement le trottoir et dont le passager arrière pourrait avoir, à cet égard, des intentions malveillantes.

Certains cambrioleurs utilisent des signes de reconnaissance. Ils sont tracés au stylo, au crayon ou à la craie. Si vous voyez de tels signes, recopiez-les sur un papier, effacez-les et parlez-en aux gendarmes de votre secteur.

Quelques exemples : X ◇ /// △ 0 []

● Délinquance : quelques conseils en général

> Comment vous protéger contre le vol à la fausse qualité ?

Vérifiez l'identité de la personne qui frappe à votre porte, méfiez-vous de faux employés EDF-GDF, de la Poste, de France Télécom, des faux policiers ou gendarmes et autres usurpateurs. Demandez à voir la carte professionnelle, même si la personne est en tenue d'uniforme.

Soyez très vigilants envers les personnes susceptibles de vous proposer des services à domicile. Ne recevez pas de démarcheur si vous êtes seul(e). Ne vous laissez pas abuser en signant un papier dont le sens ou la portée ne vous semblent pas clairs. Pour tout démarchage à domicile, vous disposez d'un délai de réflexion de 7 jours.

> Que faire en cas d'absence durable ?

Avisez vos voisins ou le gardien de la résidence. Signalez votre absence à la brigade de gendarmerie. Dans le cadre des opérations "Tranquillité vacances", une tournée de surveillance sera alors mise en place.

Faites suivre votre courrier ou faites le prendre par une personne de confiance : une boîte à lettres débordante de plis révèle une longue absence.

Votre domicile doit paraître habité : demandez que l'on ouvre régulièrement vos volets.

Ne laissez pas de messages sur votre répondeur téléphonique qui indiqueraient la durée de votre absence ou transférez vos appels si vous le pouvez.

Placez vos bijoux et valeurs en lieux sûrs (les piles de linge sont les cachettes les plus connues).

> Que faire en cas de cambriolage ?

Ne touchez à rien. Prévenez la gendarmerie de chez votre gardien ou voisin. L'équipe qui sera dépêchée sur les lieux procédera aux constatations et au relevé des traces et indices (par exemple des empreintes). Puis appelez un homme de l'art qui effectuera les réparations après les constatations policières. D'une manière générale : conservez les factures de vos objets de valeur et des appareils hi-fi et électroménagers, faites des photographies de vos bijoux, meubles de valeur et œuvres d'art.

> Comment vous protéger contre les cambriolages ?

Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur.

Protégez vos fenêtres et ouvertures à l'aide de volets, grilles, barreaux.

Fermez votre porte à double tour lorsque vous êtes chez vous. N'inscrivez pas vos noms et adresse sur votre trousseau de clés. Ne laissez pas vos clés sous le paillason ou

dans la boîte à lettres. Laissez un double chez une personne de confiance. Changez votre serrure si vous avez perdu vos clés.

Ne laissez pas apparaître sur votre boîte à lettres, votre porte ou la liste des occupants de l'immeuble que vous vivez seul ou que vous êtes retraité. Ne faites pas mention, pour les hommes, de " veuf ", pour les femmes, de "Madame", "Mademoiselle" ou "Veuve".

Pensez à faire installer un téléphone près de votre lit et inscrivez à proximité les numéros d'appel utiles. Enfin, ayez à votre portée une lampe électrique.

> Comment vous protéger contre le vol au distributeur de billets ?

Lorsque vous retirez de l'argent auprès d'un distributeur automatique de billets, ne vous laissez pas distraire par un ou plusieurs individus qui attendent derrière vous : soyez très vigilants !

Ne laissez jamais votre code secret près de votre carte bancaire ou dans votre portefeuille. Récupérez vos tickets de retrait et d'achat.

En cas de difficulté avec le distributeur, méfiez-vous des personnes vous proposant leur aide. Ne reformulez jamais votre code secret devant elles et surtout ne leur donnez pas ce code. Celui-ci vous est personnel et confidentiel.

Si votre carte est "avalée" par le distributeur, patientez quelques instants pour être sûr qu'elle ne ressort pas, puis, signalez-le immédiatement à votre établissement bancaire. Ayez avec vous le numéro de téléphone du centre d'opposition des cartes bancaires.

> Que faire en cas d'agression ?

N'opposez aucune résistance : votre vie est plus précieuse que vos valeurs. Appelez au secours : criez aussi fort que vous le pouvez. Notez le signalement de votre agresseur : âge apparent, taille, corpulence, couleur de la peau, couleur et coupe des cheveux, signes particuliers, tenue vestimentaire. Ne vous focalisez pas sur un seul détail volontairement très voyant dont votre agresseur se débarrassera dans sa fuite (ex écharpe jaune fluo).

Relevez les caractéristiques des véhicules utilisés par vos agresseurs : couleur, type, marque, numéro d'immatriculation, direction de fuite, etc.

Gendarmerie du Tréport : 02.35.86.14.66 ou le 17
Urgences Santé : 15 - Sapeurs Pompiers : 18
Centre antipoison Nord Picardie : 0 825 812 822
Mairie : 02.27.28.06.60



LES SCOLAIRES CHOYÉS PAR LA MUNICIPALITÉ...

● Un spectacle de marionnettes pour les maternelles

Tous les petits élèves de l'école maternelle Curie Vertcoteau ont eu le plaisir d'assister à un spectacle de marionnettes offert par la municipalité pour Noël.

Dans la grande tradition des spectacles de marionnettes à fil, c'était la vie d'un petit chimpanzé et de son jeune maître, au sein d'un village du désert digne des mille et une nuits, qui était évoquée. Les enfants des cinq classes ont partagé ce moment privilégié, d'emblée émerveillés par un superbe petit chimpanzé malicieux, et pour lequel ils ont applaudi très fort afin d'exprimer leur joie. Un ravissement qui faisait plaisir à voir...



● Cinéma au Gérard Philipe pour les primaires

Encadrés de leurs enseignants et du directeur Christian Eavisse, les élèves des sept classes de l'école primaire Jules Verne-Les Tilleuls ont assisté mi-décembre à une séance de cinéma au sein de la salle du Gérard Philipe, récemment réouvert.

Les petits mersois ont assisté à la projection du film "Chicken Little", qui leur a été offerte par la municipalité à l'occasion des fêtes de fin d'année.

L'adjointe aux affaires scolaires Rose Letu représentait la municipalité.

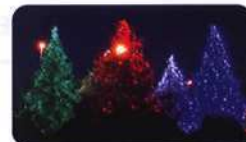


● Final en beauté pour les scolaires avec le goûter de Noël

> Les enfants de l'école Maternelle Curie-Vert Coteau ont achevé 2005 avec un goûter de Noël offert grâce à la générosité des commerçants locaux. A l'issue du goûter, le père Noël a rendu visite aux enfants, leur apportant à chacun un livre offert par la municipalité...



< Les élèves des quatre classes de l'école Jules Verne n'ont pas failli à la tradition. Chaque année, avant les vacances scolaires, ils organisent un goûter animé grâce à des danses, des chants et du théâtre, le tout brillamment préparé avec les enseignants. Un goûter a également été organisé au sein de l'école des Tilleuls...



LE MARCHÉ DES TRADITIONS A ATTIRÉ LA FOULE...

Organisé par le service culturel municipal, le marché des traditions a innové en s'installant sur le parking du jardin d'enfants. Il s'est aussi étoffé en proposant aux exposants 23 nouveaux chalets et des animations inédites comme par exemple l'atelier de gravure et de moulage. Les visiteurs ont été nombreux...



De très nombreux promeneurs se sont succédés tout au long du week-end, ils ont apprécié la qualité du marché et relevé que celui-ci s'était étoffé par rapport aux précédentes éditions...



Nathalie Moignet et Stéphanie Pouchèle, animatrices du centre loisirs, ont tenu un chalet avec le sourire. Le marché a été considéré comme plus chaleureux encore que l'an passé...



Les aînés ont tenu à être présents lors de ce marché afin de proposer de superbes objets de décoration de Noël. Le club est toujours très présent dans les différentes activités...



Un stand de gravure et de moulage a fait fureur auprès des visiteurs et jeunes mersois. Après avoir gravé un écusson ou un symbole, celui-ci recevait un coulage de métal en fusion. Sympa...

DES DÉCORATIONS SYMPA AVEC LA MUNICIPALITE ET SES SERVICES TECHNIQUES...





*Classe de Madame Antonia Devismes
Ecole des filles, rue André Dumont à Mers-les-Bains
Année scolaire 1960 - 1961, Cours Supérieur 1 et 2*



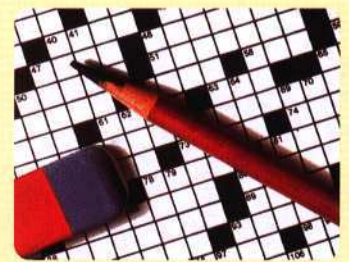
1 Martine Lefebvre, 2 Laurence Rivière, 3 Chantal Rimbart, 4 Danielle Lapierre, 5 Ghislaine Ternisien, 6 Martine Delalande, 7 Martine Guillochin, 8 Martine Queval, 9 Laura Bocquet, 10 Joëlle Robinot, 11 - ? -, 12 Chantal Miot, 13 Geneviève Vand'huynslager, 14 Nicole Ternisien, 15 - ? -, 16 Nadine Postel, 17 Martine Lenoël, 18 Annie Ferté, 19 Renée Sebelon, 20 Patricia Barthe, 21 Marie-Christine Kaswievski, 22 Sabine Lebeuf, 23 Sylvie Meuriot, 24 Gismone Gréboval, 25 Liliane Lapierre, 26 Dominique Floury, 27 Evelyne Leconte, 28 Rosine Lecat, 29 Danielle Therasse.

Avenir dans les prochains journaux : l'orchestre "Les Pebbles" des années 60, le conseil de révision de janvier 1940, le certificat d'études de juin 1933...

Merci à Mme Martine Hanot, née Lefebvre, qui nous a aimablement prêté cette photo, ainsi qu'à Mme Geneviève Debonne, née Vand'huynslager, qui a contribué à retrouver certains noms. Si vous avez des documents intéressants, n'hésitez pas à nous contacter en mairie. (Le document proposé sera soigneusement reproduit en numérique par nous mêmes et vous sera rendu au mieux). Nous recherchons aussi tous documents sur l'histoire locale, par exemple dès les années 30. Pour tous renseignements : accueil de la mairie au 02.27.28.06.60.

LES MOTS CROISÉS DE JACKY GUÉROUT

C'est le cas de le dire : et si les Mersoises se prenaient au jeu ? Passionné de mots croisés, Jacky Guéroul nous propose ci-dessous une grille originale, partiellement composée de définitions faisant référence à l'histoire de Mers-Les-Bains. Les solutions vous seront données dans le prochain numéro...



● **Horizontalement :**

- 1 Ecrivain français qui a aimé séjourner à Mers
- 2 Malheureux, quand on ne l'a pas - Bas, en ce monde
- 3 Fêtés à Mers, vers la fin juillet
- 4 Exprime l'unicité - Ancienne communauté inversée
- 5 Romains - Lettres d'invulnérabilité - Petit tour
- 6 Il a récompensé Pierre et Marie Curie - Cours Pisan
- 7 Note - (S') exclamât
- 8 Commune sur notre côte - Vient d'être fêté - Au bout d'une ville soeur
- 9 S'est illustré lors de la libération de Mers, en 1944
- 10 Intercalé - Possessif

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

● **Verticalement :**

- 1 Celui du muguet sera offert prochainement - Petite entreprise
- 2 Puissance - Peintre du XIXe siècle qui séjourna à Mers
- 3 Elles font l'état de projets - De mer, sur la plage
- 4 Dabit intime - Saison attendue
- 5 Sans valeur - Désinence verbale
- 6 Vieil instrument à cordes - Boisson
- 7 Ancêtre de l'Euro - Ce Jules à sa rue à Mers
- 8 Peut se faire au nez ou à la barbe de quelqu'un - Gai participe - Celui de Mers, accueille en toute saison.
- 9 Voyagent sans cesse, en remontant
- 10 Voisine - Ne sont pas appréciées sur nos trottoirs

TIRAGE AU SORT
 Toute grille complète retournée à l'accueil de la mairie participera à un tirage au sort et le gagnant se verra remettre un cadeau surprise. N'hésitez pas !



> Pour participer au tirage au sort, il suffit de déposer votre grille complète à l'accueil de la mairie avec vos coordonnées. A vos stylos !

Votre nom :

Votre n° de téléphone (ou adresse) :



OU LA GÉNÉROSITÉ DES MERSOIS...

La municipalité et les associations locales organisaient cette année la 5^{ème} édition du téléthon, avec de nombreuses manifestations au stade Montéfiore et sur divers autres sites. Les associations ont été très présentes au cours de ce samedi de solidarité qui a ainsi rapporté environ 4450 euros au profit du téléthon. Une belle générosité...



Encore merci à tous et à l'année prochaine !

Les enfants des écoles primaires ont participé comme chaque année au téléthon local en s'investissant dans des épreuves sportives, orchestrées par Jacky Wattebled du COB Athlétisme...



Des bénévoles ont souhaité participer au téléthon en s'investissant dans les diverses animations prévues avec ici, une vente de peluches afin d'aider la recherche scientifique contre les maladies...



La mauvaise météo n'a pas eu raison des pompiers, ceux-ci ont bravé la pluie et le vent en proposant des lavages de voiture au profit du téléthon, avec un fort beau succès...



Les petits mersois accompagnés de leurs parents étaient heureux de participer au traditionnel lâcher de ballons. Celui-ci a attiré la foule malgré la pluie et le vent, les mersois sont habitués...



Les élèves mersois mais aussi aultois du collège Joliot Curie ont organisé une grande marche dans les rues de Mers au profit du téléthon...



Au cybersite, Benoît Aulin a organisé des concours nocturnes de jeux vidéos en réseau, ils ont remporté un vif succès...